

Compte rendu du Conseil de l'ESPE

Jeudi 23 novembre 2017

Le Conseil s'est tenu dans un contexte particulier, celui d'une mobilisation des personnels, des étudiant-e-s et des étudiants-fonctionnaires-stagiaires de l'ESPE, en grève.

En tant qu'élus, nous avons demandé à ce que les difficultés rencontrées par les étudiant-e-s et EFS depuis la rentrée soient portées à l'ordre du jour du Conseil, ce que la Présidente du Conseil avait accepté.

Dans les couloirs, devant la porte de la salle du Conseil, un nombre important de manifestants, étudiant-e-s, EFS, formateurs, personnels Biats, représentants syndicaux attendaient les membres du Conseil avec pancartes de revendications et fond sonore bien orchestré.

Les manifestants ont ensuite investi – pacifiquement –, l'espace de la salle du Conseil. La Présidente du Conseil a expliqué qu'elle acceptait de recevoir une délégation, qu'elle considèrerait juridiquement comme « membres experts » invités par les élus, dans le cadre de la question posée à l'ordre du jour sur les difficultés des étudiant-e-s et des EFS.

Une fois les manifestants sortis de la salle, le Conseil a commencé.

1. La Délégation des EFS.

Après avoir voté le procès-verbal du précédent Conseil, la délégation a été invitée à venir s'exprimer et à porter ses « Cahiers de doléances ». Ces revendications ne concernaient que le Premier degré. L'échange s'est poursuivi pendant près d'une heure. Les représentants des EFS ont été écoutés très attentivement. Les formateurs élus, ainsi que la représentante du Conseil Général du Val-de-Marne qui soutient cette mobilisation, sont intervenus dans le même sens. En cause :

- Des mises en stages très problématiques avec des doublons de stagiaires qui ne fonctionnent pas et une rentrée sans aucune formation initiale préalable ... Souffrance des stagiaires, souffrance des élèves ...
- Le manque de moyens qui ne permet pas à l'ESPE d'assurer tous les suivis individualisés des stagiaires
- Une maquette de formation Premier degré au sein de laquelle la place et la nature de l'initiation à la recherche est encore à revoir
- Un stage en alternance à mi-temps trop lourd à gérer.

Les élus formateurs sont intervenus également pour poser la question du dialogue entre Rectorat et ESPE, en rappelant l'importance des regards croisés maîtres formateurs / formateurs ESPE dans l'accompagnement et l'évaluation des stages. Ils ont insisté sur la nécessité vitale pour la formation de renouer les liens fondateurs de leur mission, dénonçant les pratiques de l'an dernier du Rectorat d'avoir rendu impossible sur la plateforme électronique, le dialogue entre formateurs ESPE et maîtres formateurs. La question de la formation continue a également été posée, une fois de plus. Les représentants du Rectorat ont convenu que les anciennes commissions tripartites (Inspecteur/Maître formateur/ Formateur

ESPE) qui recevaient les stagiaires individuellement pour faire le point, étaient un outil excellent. L'afflux de stagiaires ne permettrait plus de les mettre en place ... et une nouvelle plateforme dite « Muse », serait bientôt disponible ...

La question a été posée par les élus de la façon dont il fallait comprendre la réponse faite à l'Assemblée Nationale le 13 novembre dernier par M. Blanquer. A la question d'un élu (Stéphane Peu) sur les difficultés de l'Education nationale en Seine-Saint-Denis et du manque de moyens pour la formation des enseignants dans le centre de Livry-Gargan, le ministre de l'Education nationale a répondu que la question n'était pas celle des moyens (le plan de rattrapage n'avait pas apporté de solutions) mais celle d'une réflexion qualitative ... et que l'ESPE de Créteil était en la matière expérimentale. Les représentants du Rectorat n'étaient pas au courant de l'intervention du ministre de l'Education nationale. Par ailleurs, on se demande pourquoi ce n'est pas la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui a répondu à propos de l'ESPE.

A la suite de ces échanges, la Présidente du Conseil a formulé les propositions suivantes :

- Réunion d'un groupe de travail mixte (composé de représentant-e-s d'étudiants, d'EFS, formateurs, direction de l'ESPE et rectorat) afin d'examiner ce qui peut être amélioré dès cette année pour les EFS et effectuer des propositions pour l'an prochain.
- A la demande de postes, la réponse de la Présidente du Conseil est celle de l'invitation faite, d'une part à la présidence de l'UPEC, d'autre part à madame la Rectrice, d'aller négocier en urgence auprès du Ministère.
- De lancer une réflexion d'ampleur sur le Réseau des ESPE, à propos de ce que devrait être une formation des enseignants intelligente et efficace.

Une fois la délégation des EFS sortie du Conseil, l'ordre du jour a repris.

2. Le budget rectificatif.

Une fois encore, il fait apparaître l'importance des heures complémentaires, importance croissante chaque année et qui devient structurelle. 3 votes contre et 2 abstentions. Ce budget a donc été adopté.

3. La campagne d'emploi 2018.

Brigitte Marin a expliqué longuement les calculs effectués pour justifier les 12 créations de poste nécessaires au fonctionnement de l'ESPE.

Le VP du CA de l'Upec, F. Gervais, a lu la motion du dernier CA de l'Upec qui réclame des moyens de toute urgence au ministère, motion adoptée à l'unanimité du CA.

Les élus ont posé la question du mode de calcul qui repose sur les heures complémentaires et qui ne permettent pas de prendre en charge les suivis individualisés des stagiaires. Ils ont évoqué la motion du dernier CT qui a voté contre la liste des postes présentée. Il ne s'agissait que de renouvellement des postes et d'aucune création. Le CT appelle les composantes à ne pas s'auto-censurer dans leurs demandes de moyens. A ce titre, les élus du Conseil de l'ESPE considèrent donc que ce ne sont pas seulement 12 postes, mais bien 56 qui seraient nécessaires.

Par ailleurs, ils posent la question de l'urgence ... Ce n'est pas seulement pour 2018-2019 qu'il faut créer des postes, mais dès maintenant, y compris par des recrutements au « fil de l'eau ». Brigitte Marin fait la demande au Rectorat de mises à disposition académiques.

Le VP du CA a présenté un calcul qui évoque le gonflement de la masse salariale. Les élus ont répondu que d'autres élus du CA avaient une autre lecture de ces comptes et des choix budgétaires à effectuer. La question est posée de la ventilation des postes à l'interne de l'Upec. Il a été rappelé la centaine de postes de l'ex-IUFM avalée par d'autres composantes.

Un rendez-vous au ministère est prévu le 8 décembre avec le Snesup. Aude Gerbaud y participera et apportera tous les documents nécessaires pour étayer les demandes de création de poste. Les « Cahiers de Doléances » des EFS seront également déposés au ministère. La Présidente du Conseil suggère au VP CA et à la direction de l'ESPE de donner toutes les informations nécessaires aux élus pour préparer au mieux ce rendez-vous syndical.

Autres points à l'ordre du jour abordés rapidement en fin de Conseil :

4. Présentation par Denis Alamargot de la Maison de la Recherche et compte rendu de la dernière séance du COSP sur les grands axes de la recherche en et pour l'éducation.
5. Présentation du projet de Charte des visites. Cette Charte est en cours d'élaboration par un groupe de travail constitué par Anne Bernard. Cette Charte sera présentée lors du prochain Conseil de février.
6. Elections au Conseil : des élections partielles doivent se tenir en janvier pour élire les représentants des étudiants et EFS, ainsi que des représentants des maîtres de conférences et des professeurs d'université (à la suite de la démission des deux élus Sgen-CFDT). Les mandats ne dureront que 6 mois (4 Conseils) puisqu'un renouvellement complet est prévu en novembre 2018. Le Conseil attend le feu vert des services juridiques.

Et maintenant ? Le point de vue des élu-e-s à la sortie de ce Conseil :

- Il nous faut rencontrer au plus vite la Présidence de l'Upec et obtenir une audience d'urgence au Rectorat. Ce ne sont pas seulement les élus, mais une délégation plus large, constituée de représentants de tous les sites de formation ainsi que des étudiant-e-s et des EFS qui doit être reçue.
- Il faut poursuivre les demandes d'audience syndicale et intersyndicale auprès du Ministère
- Les formateurs doivent saisir le Réseau des ESPE pour faire un point le plus précis possible des difficultés rencontrées dans la formation
- Il faut poursuivre la mobilisation pour le CT le 8 décembre matin
- Comptant sur l'appui de Jeannick Le Lagadec annonçant le soutien du Conseil Général du 94, il faut poursuivre le travail d'information auprès des différents élus auxquels les tracts de la mobilisation ont déjà été envoyés.
- Bien évidemment, poursuivre le travail en direction de la presse ...

Aude Gerbaud, élue Snesup, collègue B
Geneviève Guilpain, élue Sud-Education, CGT, collègue C
Eric Mesnard, élu Snesup, collègue C